

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nomination de deux préfets à Morges

Le Conseil d'Etat a désigné deux nouveaux préfets dans le district de Morges: Mme Andrea Arn et M. Pascal Dessauges. Mme Arn entrera en fonction le 1er septembre prochain et M. Dessauges, le 1er octobre. Le district de Morges comprend 66 communes et compte deux préfets.

La nouvelle préfète Andrea Arn remplace Georges Zünd, qui a quitté ses fonctions le 30 avril dernier. Le nouveau préfet Pascal Dessauges remplace Jacques Bezençon, qui a fait valoir ses droits à la retraite au 1er octobre. L'absence inattendue d'un préfet à Morges durant cinq mois a conduit le Conseil d'Etat à choisir de maintenir deux préfets à Morges, afin d'assurer un traitement optimal des dossiers.

Née en 1958, Mme Arn est mariée et mère de quatre enfants. Elle est titulaire d'une licence en économie politique décernée par l'Université de Fribourg. Elle a par ailleurs suivi des cours de gestion communale à l'IDHEAP. Collaboratrice auprès de différentes fiduciaires depuis 1996, elle est depuis 2006 associée auprès d'AGM Finances & Conseils, cabinet spécialisé en prestations de conseils en matière de finances communales. Sur le plan politique, Mme Arn est municipale depuis 1993 et syndique depuis 2006 de la commune de Buchillon. Elle est par ailleurs présidente de l'Association des communes vaudoises (AdCV) depuis 2007.

Né le 17 décembre 1964, M. Dessauges est marié et père de trois enfants. Il est titulaire de la maîtrise fédérale agricole, acquise en 1992. Il est également titulaire d'un diplôme en «Leadership & Management» de l'Association suisse des cadres. Il est actuellement maître d'enseignement professionnel à Agrilogie (sites de Morges et de Granges-Verney). Il est également membre du comité de la région «Gros-de-Vaud» où il préside la plateforme «environnement». A l'armée, M. Dessauges a obtenu le grade de lieutenant-colonel.

Sur le plan politique, M. Dessauges est membre du parti UDC, dont il a été le président cantonal entre 2004 et 2006. Il est municipal depuis 2002 et syndic depuis 2006 de la commune de Naz. Il a été également coordinateur de la fusion «Montilliez».

Le Conseil d'Etat souhaite plein succès dans leur mission à Mme Arn et à M. Dessauges.

Lausanne, le 30 juin 2011

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DINT, Philippe Leuba, chef du Département de l'Intérieur, 021 316 41 51